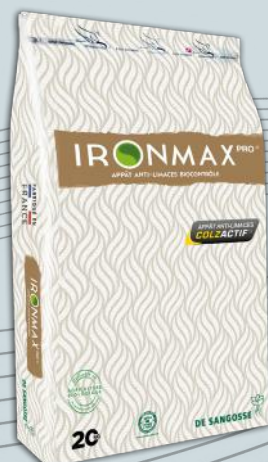


CHOISISSEZ LA PERFORMANCE POUR PROTÉGER VOS CULTURES



OPÉRATION SPÉCIALE AGRICULTEUR

- 300 €

SUR L'ACHAT D'UN ÉPANDEUR SPANDO®

DÈS L'ACHAT DE 300 KG D'APPÂTS ANTI-LIMACES®

IRONMAX PRO®

IRONMAX MG
ANTI-LIMACES BIOCONTRÔLE POUR VOS SEMIS

MUSICA

DU 1^{ER} JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021

RENSEIGNEMENTS AGRICULTEUR

RAISON SOCIALE

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TÉL

MAIL

SIGNATURE :

Merci de joindre le double de la facture justifiant l'achat de 300 kg d'appât anti-limaces IRONMAX PRO®/IRONMAX MG / MUSICA de chez DE SANGOSSE

RENSEIGNEMENTS CONCESSION

RAISON SOCIALE

CONTACT

ADRESSE

TÉL

MAIL

NUMERO DE SÉRIE DU SPANDO®

CACHET / DATE / SIGNATURE :

Merci de joindre le double de la facture du SPANDO®

* Pour l'achat de 300 kg d'appâts anti-limaces IRONMAX PRO / IRONMAX MG / MUSICA entre le 01/07/2020 et le 30/06/2021 inclus, bénéficiez d'une remise immédiate de 300 euros H.T. à valoir sur l'achat d'un épandeur SPANDO® effectué avant le 30 juin 2021 inclus auprès d'une concession agréée SPANDO®. Offre exclusivement destinée aux structures agricoles utilisatrices finales des appâts anti-limaces IRONMAX PRO / IRONMAX MG / MUSICA, aux C.U.M.A. et E.T.A., non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir et limitée à un bon de réduction par structure agricole. Règlement de l'offre et informations techniques sur www.cblage-anti-limaces.fr DE SANGOSSE, SAS au capital de 9 828 225 €, Bonnel, CS10005, 47480 Pont-Du-Casse, RCS Agen 300 163 896 - Vous êtes informés que les informations demandées sont obligatoires pour bénéficier de l'offre promotionnelle. Ces informations seront utilisées par DE SANGOSSE en vue du traitement de l'offre promotionnelle ainsi qu'à des fins de prospections commerciales. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition aux informations nominatives vous concernant sur simple demande en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : bougonrominj@desangosse.com

IRONMAX PRO / IRONMAX MG / MUSICA - AMM n° 2160226 - Phosphate ferrique anhydre IP MAX 24,2 g/kg - Marges déposées, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DE SANGOSSE, P102 Tenir hors de portée des enfants, P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit, P280 Porter des gants de protection, P273 Eviter le rejet dans l'environnement, P501 Eliminer le contenu le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 € - 300 163 896 RCS Agen - N°TVA intracommunautaire : FR.57 300 163 896 - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Edition février 2020. Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Version actualisée des fiches produits disponible sur www.cblage-anti-limaces.fr - Crédit photos Gettyimages.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.